

Déclaration sur les droits de la personne

Chez GHD, nos valeurs fondamentales de sécurité, travail d'équipe, respect et intégrité guident nos activités au quotidien. Ce sont les principes qui nous mènent à faire respecter les droits et la dignité de toutes et tous. Comme l'a mandaté le Conseil d'administration de GHD dans notre Politique de durabilité, nous sommes déterminés à respecter les droits de la personne dans nos propres activités et à respecter les lois des pays dans lesquels nous travaillons.

Nous avons la possibilité d'avoir un impact positif sur la protection des droits de la personne dans notre sphère d'influence.

À cette fin, nous encourageons et appuyons les efforts de nos clients et autres partenaires d'affaires pour agir en conformité avec les normes internationales en matière de droits de la personne.

Lorsque nous offrons des services, nous :

- nous attendons à ce que notre personnel et nos fournisseurs se conforment à cet énoncé, dans l'esprit des valeurs et du **Code de conduite** de GHD;
- respectons et soutenons les droits de la personne énoncés dans la **Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU**, le **Pacte mondial de l'ONU** et les **Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU**;
- nous conformons aux lois applicables qui appuient les droits de la personne partout où nous exerçons nos activités. Nous nous conformons à notre énoncé s'il va au-delà des lois locales. Si notre énoncé entre en conflit avec la loi locale, nous respecterons la loi locale tout en essayant, dans la mesure du possible, d'agir conformément à l'esprit de notre énoncé;
- ne tolérons pas la corruption sous quelque forme que ce soit. Les pots-de-vin, les remboursements, les paiements de facilitation, les commissions secrètes, injustifiées ou gonflées et tous autres paiements de ce genre sont strictement interdits;
- nous engageons à offrir à notre personnel un milieu de travail juste, sécuritaire et sain, exempt de discrimination, de harcèlement, d'intimidation ou de victimisation illicites;
- ne tolérons pas et n'appuyons pas le recours au travail des enfants, au travail forcé ou obligatoire dans le cadre de nos activités, comme il est précisé dans notre **Politique de protection de l'enfance** et notre **Déclaration sur l'esclavage moderne**;
- respectons et appuyons le droit des membres du personnel d'adhérer ou non à des syndicats ou à d'autres associations (ou d'en établir), et nous reconnaissons tout droit local à la négociation collective;
- nous engageons à être un employeur inclusif, à promouvoir et à valoriser la diversité au sein de notre effectif, parmi nos clients, nos fournisseurs et dans les communautés où nous exerçons nos activités;
- respectons la vie privée de nos employés et employées et protégeons leurs renseignements personnels;
- nous soucions de la façon dont nos fournisseurs font des affaires et nous travaillerons avec eux pour nous améliorer continuellement. Notre **Code de conduite des fournisseurs** décrit comment se déroule le travail avec GHD.

→ Autres ressources

[Publications de GHD : Rapport ESG](#)

